



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Conditions de cours

Prix des cours y compris TVA (8 %)

Rabais réduction 10 % pour les apprentis, étudiants, AVS, AI, chômeurs, dès que le prix dépasse Fr. 100.-, à l'exception de certains cours.

Si l'effectif est insuffisant, la Ligue vaudoise contre le rhumatisme se réserve le droit de reporter ou de supprimer un cours.

Une confirmation-facture est envoyée avant le début du cours.

La finance du cours est à verser avant le début du cours.

En cas de renonciation de votre part

- sans nous avoir prévenus par écrit, le prix du cours doit être honoré ;
- moins d'une semaine avant le début du cours, une participation aux frais d'inscription de Fr. 30.- est demandée.

En cas d'absence prolongée

Pour cause d'accident ou de maladie, un remboursement des séances manquées est envisageable aux conditions suivantes :

- le secrétariat (tél. 021 623 37 07) doit être informé dès le début de l'absence ;
- présentation d'un certificat médical couvrant la durée de l'absence ;
- déduction de Fr. 30.– de frais administratifs.



Si l'absence n'est pas annoncée à temps, aucun remboursement ne sera pris en considération.

Un cours commencé n'est pas remboursé.

Les séances manquées ne sont pas remboursées.

Assurances à la charge du participant.

Lausanne, juillet 2017/FPG/acp

